

www.correze.fr

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

HÔPITAUX ET BLESSÉS DE GUERRE

1914-18

DU FRONT VERS LA CORRÈZE

EXPOSITION D'OCTOBRE 2014 À MAI 2015

TULLE UZERCHE OBJAT BRIVE ARGENTAT USSEL



Hôpitaux et blessés de guerre, 1914-1918

du front vers la Corrèze

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, les Archives départementales de la Corrèze inaugurent le 18 octobre 2014 une exposition itinérante consacrée à l'action sanitaire militaire déployée dans notre département durant le conflit.

Cette exposition présente les grandes étapes logistiques de prise en charge et de transport des soldats blessés du front vers la Corrèze.

Chaîne d'évacuation des blessés et malades, constitution des hôpitaux temporaires dans notre département et, surtout, formidable mobilisation de la population corrézienne y sont tour à tour dévoilées.

Trois thèmes sont déclinés en 18 panneaux :

1 - Les formations sanitaires de l'avant :

Dès les premières semaines de la guerre, l'évacuation « à outrance » des blessés et malades vers l'arrière est pratiquée. Selon cette doctrine, afin de dégager le champ de bataille et de désengorger les formations sanitaires de l'avant, des milliers de soldats blessés sont extirpés de la zone des armées et repoussés très loin dans la zone de l'intérieur. De leur relève à leur traitement médical, une véritable chaîne d'évacuation se met en place. De manière à jouer pleinement son rôle, le service de santé militaire s'appuie principalement à l'avant sur les éléments sanitaires régimentaires et divisionnaires, les groupes de brancardiers, les sections sanitaires automobiles, les ambulances chirurgicales, les hôpitaux d'évacuation et différentes sections d'hospitalisation, avant d'évacuer par trains sanitaires les blessés traités ou non vers les hôpitaux temporaires de la zone de l'intérieur.

2 - Les formations sanitaires de l'intérieur :

Arrivés dès août 1914 par vagues successives dans des trains sanitaires, les blessés sont dispersés et traités dans les différentes formations sanitaires du département en cours d'organisation. Pour la période 1914-1918, la Corrèze a compté près d'une quarantaine d'établissements. Répartis sur vingt-neuf communes et totalisant environ 3 000 lits, ces structures sont installées dans les hospices existants, des établissements scolaires publics et privés (lycées, collèges, écoles) ainsi que dans certains bâtiments religieux (couvent, abbaye, séminaire). Plusieurs châteaux et demeures privés sont également mis à disposition par leurs propriétaires pour accueillir blessés, malades et convalescents.

3 - Le soutien aux blessés :

Tout au long du conflit, l'effort de guerre et le formidable élan patriotique se sont manifestés partout aux quatre coins de la Corrèze. L'action des comités locaux de la Société de secours

aux blessés militaires (SSBM) et de l'Association des Dames françaises (ADF) réunis sous la bannière de la Croix-Rouge, ainsi que les très nombreuses œuvres de guerre ont permis d'apporter au service de santé des armées un complément et un appoint non négligeable en terme de ressources humaines, matérielles et financières indispensables au traitement de milliers de blessés.

Parallèlement, en plus des victimes civiles et des victimes "indirectes", orphelins et veuves de guerre, des milliers de réformés et mutilés de guerre doivent être pris en charge. Le défi de la réintégration sociale, affective et professionnelle de cette "nouvelle population" est posé. En Corrèze, leur réinsertion passe notamment par la création de plusieurs centres de rééducation professionnelle dans le domaine de l'agriculture.

Trois panneaux dédiés à un personnage (médecin au front, chirurgien de l'arrière, mutilé) viennent s'intercaler entre chaque partie thématique et appuyer le discours.

L'exposition est basée sur l'exploitation d'archives et de documents iconographiques. Des fonds privés de particuliers et des fonds de partenaires institutionnels (Musée du service de santé des armées. Paris / Service des archives médicales hospitalières des armées. Limoges) ont été rassemblés à cette occasion.

Partie intégrante de l'exposition, deux tablettes numériques permettent aux visiteurs de découvrir, via une carte interactive, le paysage sanitaire de la Corrèze de 1914 à 1918. En liaison avec chacune des structures hospitalières présentées sont rassemblés photographies, articles de presse et documents d'archives inédits.

Entrée libre

Un catalogue d'exposition réalisé spécialement est disponible à la vente au prix unitaire de 15 euros.

PLAN DE L'EXPOSITION

Avant-propos / Mot du président

Introduction

Les formations sanitaires de l'avant

La relève du champ de bataille

La zone de l'avant

Le transport sanitaire des blessés

Les hôpitaux origines d'étapes

L'évacuation sanitaire des blessés vers l'arrière

LOUIS BUSSY, médecin de guerre

Les formations sanitaires de l'intérieur

La mobilisation de l'arrière

Les casernes et infirmeries régimentaires

Hôpitaux de la Corrèze, 12^e région militaire

Hôpitaux bénévoles

Les locaux

Les établissements d'enseignement

Vers une réduction des ressources hospitalières de l'arrière, 1917-1918

DOCTEUR ALFRED PARRICAL DE CHAMMARD, chirurgien en chef de l'hôpital de Tulle

Le soutien aux blessés

La Croix-Rouge

Les œuvres de guerre

Les infirmières

Blessés et blessures de guerre

Placement et rééducation des réformés et mutilés de guerre

LOUIS MAURICE BUTEAU, grand mutilé et aveugle de guerre

PROGRAMME D'ITINERANCE 2014 - 2015

TULLE

mi-octobre/mi-novembre 2014

Archives départementales de la Corrèze - Le Touron - salle d'exposition

UZERCHE

décembre 2014

Espace mémoire - La Papeterie

OBJAT

janvier 2015

Mairie, salle d'exposition

BRIVE

mi-février/mi-mars 2015

Archives municipales, salle d'animation

ARGENTAT

mi-mars/mi-avril 2015

Ancienne halle

USSEL

mai 2015

Centre culturel Jean Ferrat

CONTACT

Pour tous renseignements

Archives départementales de la Corrèze

Le Touron – 19000 Tulle

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi : 8h30-17h ; vendredi de 8h30-16h30

Contact : Julien Mendes

tél. 05. 55. 20. 11. 91

fax 05. 55. 20. 95. 47

mèl : www.archives.cg19.fr